

et tant est considérable l'espace que je vous ai déjà dérobé. Au surplus, c'est ici une lettre de début qui ne saurait comporter de longs développements. Il importe de traiter chaque point en particulier et à son jour, à mesure que les événements l'offrent à notre appréciation. C'est ce que, avec votre permission, et suivant que mes autres travaux me le permettront, je me propose de tenter par la suite pour faire entendre ma faible note dans le concert de protestations que vous avez organisé.

Néanmoins, comme il vaut peut-être autant entrer en matière dès la présente épître, je débiterai par une distinction que je crois important de faire dès l'abord, pour autant, que possible éviter, tout malentendu et, — sans que j'ose espérer y réussir, — tâcher d'étouffer dans l'œuf toute fausse et malicieuse interprétation de ma pensée.

Du clergé canadien chacun de nous pourrait sans doute dire comme Corneille de Richelieu :

Qu'on parle mal ou bien du fameux Cardinal,  
Ma prose ni mes vers n'en diront jamais rien ;  
Il m'a trop fait de bien pour en dire du mal,  
Il m'a trop fait de mal pour en dire du bien.

Voilà, à peu près, je pense, ce que chaque Canadien pourvu d'intelligence peut se dire à part soi quand il met en balance dans son esprit, si peu cultivé qu'il puisse être, ce que l'influence sacerdotale a eu de salutaire et ce qu'elle a eu de funeste en ce pays aussi bien qu'ailleurs. Ce semble être une loi bien établie de la nature — du moins jusqu'à présent en vigueur — que toute chose ici-bas ait son utilité et sa nocuité. Les clergés, si l'on consulte l'histoire, paraissent surtout rigoureusement soumis à cette loi universelle, Tant d'autres écrivains — beaucoup par conviction, et quelques-uns un peu pour se pousser dans le monde — nous ont chanté sur tous les tons la valeur inappréciable, mais toujours appréciée des services à eux rendus par le sacerdotisme national, — et à nous aussi, — que vous avez cru bon, afin d'éclaircir autant que possible tous les points de la question, de nous faire voir le revers de la médaille. Cette tâche courageusement entreprise est d'accomplissement moins agréable que l'autre, et aussi — il n'est pas permis de l'ignorer — moins lucrative ; mais, prenez-en ma parole, si vous la poussez à bout dans la sincérité de votre cœur et avec la ferme conscience de remplir un devoir impérieux, elle est pour le moins aussi méritoire : vous le verrez au jour de l'adéquante rétribution réservée aux œuvres de chacun.

Sur maints points je devrai sans doute différer d'opinion avec vos collaborateurs dont j'estime fort l'intrépidité ; mais, comme l'extrême diversité des sentiments et des manières de voir est d'institution

divine, il la faut respecter en tout, et la prétention contre laquelle nous devons lutter avec la plus chrétienne énergie, c'est celle qui veut, par tous les moyens, établir l'unité de croyance. Dieu a livré le monde aux disputes des hommes. Lafontaine ajoute :

La dispute est d'un grand secours,  
Sans elle on dormirait toujours,

et il importe de tenir les esprits sans cesse éveillés. C'est la variété dans les opinions, comme c'est la variété dans toutes les choses de la nature qui fait la grandeur et la beauté toujours nouvelle de l'œuvre du Créateur. Sa Providence a mis à dessein la diversité dans l'unité et l'unité dans la diversité. De là la formation de ce beau mot : *uni-vers*. Il nous faut l'unité d'aspiration vers le Bien, le Juste et le Vrai, et à cette fin l'extrême variété des moyens pour y parvenir. C'est pour cela que la Providence a établi tant de formes religieuses transitoires combattant, en marchant au même but, par leurs travaux d'analyse dont la synthèse, qui se construit de plus en plus rapidement, nous donnera la RELIGION.

C'est de mettre obstacle à l'expression de cette irrépressible et légitime diversité des aperçus et des conceptions de la vérité divine qui constitue, par essence, le crime de lèse-humanité dont les sectes en majorité se rendent choniquement coupables en tout lieu. C'est contre ce crime inconsciemment et dévotement perpétré chaque jour dans notre pays que vous luttez avec l'énergie qui vous caractérise et qui vous vaut l'appui et l'encouragement de tout ce que le Canada peut contenir d'intelligences vraiment éclairées et de cœurs réellement virils. Quels que soient donc vos sentiments, pourvu qu'ils soient sincèrement entretenus, nul n'a le droit de vous les reprocher, ni surtout de vous en interdire l'énoncé par quelque moyen que ce soit. Vos contradicteurs n'ont qu'un droit à votre égard : vous réfuter s'ils le peuvent. Tout autre procédé de leur part est un aveu d'impuissance et compromet le triomphe de ce qu'ils croient être la Vérité. Car la Vérité ne redoute aucune attaque ; l'astuce et le mensonge seuls sont pusillanimes et craignent la clarté du jour. La Vérité, elle est encore à trouver dans toute sa plénitude. Quelles que soient les présomptueuses prétentions nourries dans les sanctuaires transformés en marché, nul ne peut se flatter de la posséder toute ; mais c'est progresser vers sa conquête que d'alléger constamment le lourd fardeau d'erreurs accumulées sur nos épaules par des traditions plus ou moins respectables, comme celles dont le Christ faisait si rigoureuse justice. " Cherchez et vous trouverez," voilà le divin précepte qui doit